École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu

Lundi 11 février 2019

Contrats doctoraux (les pôles et l'ED)

- Le pôle CLCS affectera 3 contrats doctoraux à l'ED Humanités nouvelles – Fernand Braudel.
- Le pôle Tell en affectera 6 ou 7.

Si le nombre de contrats du pôle CLSC a fait l'objet d'un vote en conseil de pôle, la décision n'a pas encore été prise au sein du pôle Tell qui se réunira le 8 mars. Une imprécision demeure donc à ce sujet et ne sera levée qu'au début du mois de mars. Toutefois, la date du 15 février reste celle du lancement de la procédure relative aux contrats doctoraux. Les oraux se dérouleront les 1er et 2 juillet 2019 et seront organisés comme suit :

- 1er juillet - Nancy (à partir de 14 heures) : oraux concernant les contrats doctoraux attribués par le pôle CLCS (6 demandes sont susceptibles d'être examinées),
- 2 juillet - Metz (à partir de 9 heures) : oraux concernant les contrats doctoraux attribués par le pôle Tell (entre 12 à 14 demandes sont susceptibles d'être examinées)

Mobilité

Les tableaux récapitulant les différentes demandes de mobilité ont été soumis au vote et validés par les membres du conseil. En revanche, n'ont pas été retenues les demandes ne relevant pas de la mobilité.

Des représentants d'équipes suggèrent de faire évoluer le calendrier des demandes de mobilité, par exemple en autorisant des demandes au fil de l'eau.

Aide à la publication des thèses

Après un échange entre les membres présents au conseil, 5 des 8 demandes d'aide à la publication des thèses ont été retenues. Elles feront l'objet d'une double lecture dont la mise en commun se fera lors d'une réunion qui se déroulera le 5 mars sur le site de Nancy (14h30-16h00 : salle 002 Libération). À l'issue de ces présentations, une liste des dossiers retenus sera établie.

Demandes	**Lecteur**	**Lecteur**
Aiello Marta	Stefano Simiz	Didier Francfort
Caquel Marie	Isabelle Gaudy-Campbell	Dominique Harmand
Deguin Yohann	Béatrice Fleury	Jean El Gamal
Fouchet Eugénie	Pierre Halen	Serge M'Boukou
Maurer Pierre	Dominique Harmand	Françoise Lartillot

Comité de suivi

Rapport d'étape et comité de suivi sont associés dans un même dossier pour faciliter la mise en œuvre de la procédure précédant la réinscription.

Lors du prochain conseil, sera mise au vote la mise en œuvre du comité de suivi dès la première année d'inscription en thèse. En effet, si cette disposition a toujours été en usage au sein de l'ED, les équipes nouvellement arrivées doivent se prononcer à son sujet.

Dans le formulaire correspondant à la partie comité de suivi, il sera précisé que la grille du formulaire est indicative et que les membres du comité ont à tenir compte des particularités de la situation.

Formations doctorales

Les tableaux qui figurent en fin de formulaire et qui synthétisent les formations ne sont pas assez explicites. Ils seront remplacés. Rappel est fait que les doctorants peuvent faire valoir différentes expériences pour l'obtention de crédits. Ils ne doivent pas hésiter à demander des informations à ce sujet.

Les informations figurant sur Adum manquent de clarté et sont insuffisamment ciblées. Clarification et simplification sont souhaitées.

La remontée des questionnaires envoyés aux doctorants pour évaluer leurs formations sera probablement utile pour préciser les réponses à apporter. D'ailleurs ce questionnaire devra faire l'objet d'un second envoi aux doctorants et d'un envoi aux membres du conseil.

Validation de plusieurs formulaires

Les formulaires pour le CSI, les contrats doctoraux, le projet de thèse seront corrigés pour tenir compte des demandes et mis en ligne très prochainement.

HDR

Informations sur la procédure d'inscription en HDR

Demande d'inscription en HDR de Marieke Stein (CREM)

- Lecteur interne : Dominique Harmand (UL)
- Lecteur externe : Françoise Bernard (Université Aix-Marseille)

Projet d'université d'été

- Thématique : Environnement et sociétés
- Calendrier : début septembre 2020
- Première phase (au sein de l'ED) ; deuxième phase (élargissement ?)

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu

Lundi 1er avril 2019

(Site de Metz)

Approbation du compte rendu du 11 février 2019
Le compte rendu du 11 février 2019 a été approuvé par les membres présents du conseil moins une voix.

Informations générales
Un échange s'est engagé au sujet des collègues et doctorants en art de l'UR 2L2S. Fabrice Montebello a rappelé que les collègues en Art qui dépendent de l'Ecole doctorale Humanité nouvelles – Fernand Braudel souhaitaient

- ou bien rejoindre les collègues de leur UR qui dépendent de l'Ecole doctorale SLTC
- ou bien être regroupés dans une UR en Art.

Pour l'heure et tant que les collègues de 2L2S sont répartis dans deux écoles, chacun fera en sorte de travailler dans de bonnes conditions.

Convention de partenariat l'ICP
Camille Riquier, Vice-Recteur à la Recherche de l'Institut Catholique de Paris (ICP), a présenté la situation de candidats à l'inscription en thèse de l'ICP qui n'ont pas trouvé de co-directeurs. Pour résoudre ce problème, les sujets des thèses seront envoyés à un cercle plus large d'encadrants. Par ailleurs et pour la prochaine vague d'inscription, c'est au mois de septembre 2019 que Camille Riquier présentera au conseil les sujets de thèse de ces nouveaux candidats.

Convention de partenariat avec le LHAC
Les contrats doctoraux étant désormais affectés aux pôles qui, eux-mêmes, les répartissent aux ED, des étudiants du LHAC ne peuvent plus candidater sur un contrat doctoral. Pour honorer l'engagement pris envers cette équipe, le conseil a donné son accord pour que des candidats du LHAC puissent se présenter au concours, dans le cadre d'une codirection associant un encadrant du LHAC et un encadrant de l'une ou l'autre UR de l'ED. En revanche, la cotutelle ne sera pas demandée aux candidats contraints par cette disposition.

RECOLTE : Projet d'université d'hiver
Des collègues se sont inquiétés de savoir le profit que les doctorants de l'ED pouvaient tirer d'un projet de ce type. Des précisions figureront sur ce point dans le dossier présentant la manifestation.

Des rapprochements sont attendus avec :

- L'équipe de Christian Wille (Université du Luxembourg)
- Des partenaires industriels
- *Le Bureau* de recherches *géologiques et minières* (BRGM)
- Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)

L'Université d'hiver 2020 sera la première d'une série de trois Universités de ce type, celle de 2021 traitant de la thématique Humanités nouvelles. Le thème de l'université 2022 n'est pas défini.

La date de la manifestation sera avancée à la semaine de novembre qui suit la pause.

Inauguration de la M.D.D

Des propositions seront adressées à Clotilde Boulanger et Nathalie Heisiger pour l'organisation de cette inauguration. Elles se déclinent en trois volets.

Premier volet : présentation du site du Saulcy selon deux angles : architectural, historique. Deux interventions sont envisagées :

Claire Lahuerta (PR Crem) : Les chevaux enterrés sous le Saulcy
Pierre Maurer (docteur LHAC) : Les choix architecturaux sur l'Île du Saulcy

Deuxième volet : intervention de deux binômes de doctorants (sciences / sciences humaines dans chaque binôme) qui présenteraient en 5 minutes environ leur thèse dans un dialogue où chacun expliquerait à l'autre son sujet. Trois thèmes principaux seraient abordés dans ce dialogue : pourquoi cette thèse ? pourquoi à l'UL ? sur quel objet ?... Un appel sera lancé aux doctorants des différentes ED pour que 4 volontaires se fassent connaître. L'association Ici'doc, par l'intermédiaire de sa présidente sera impliquée dans cette démarche.

Troisième volet : buffet « interculturel » à l'initiative de tous les doctorants des ED du site de Metz en collaboration avec le Crous.

Constitution d'un bureau de l'ED

Un bureau est mis en place ; il aura pour mission d'intervenir sur des situations de crise mais aussi de préparer les campagnes pour :

- les contrats doctoraux
- l'aide à la publication.

Il est constitué de l'équipe de direction auquel s'ajoutent deux collègues et un doctorant. Cette fonction est tournante et changera au premier conseil du mois de septembre de chaque année. Pour cette première formule, les collègues prennent leur fonction ce 1er avril jusqu'en septembre 2020. Il s'agit de Jean El Gamal et de Dominique Harmand.

CD : Grille d'évaluation pour l'évaluation des dossiers de candidature

La grille d'évaluation a été modifiée ; elle sera transmise aux directeurs des UR pour que ces derniers évaluent les demandes de contrats doctoraux émanant de leur équipe.

CSI - processus sous forme dématérialisée ou sous format papier partiel

L'ED testera la dématérialisation de la procédure relative aux comité de suivi. Une remontée d'expérience de la part des utilisateurs est attendue. Aude Meziani enverra à chacun les codes Adum pour utiliser la plateforme dans ce cadre.

Règlement intérieur

La trame d'un règlement intérieur a été soumise au conseil et amendée. Elle sera complétée et soumise à nouveau, lors de prochains conseils.

HDR

Des experts ont été désignés pour les demandes d'inscription en HDR de Kataline Por.

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu
Lundi 6 mai 2019
(Site de Nancy)

Présent·e·s : Julie d'Andurain, Antoine Brichler, Béatrice Fleury, Isabelle Gaudy-Campbell, Sylvie Grimm-Hamen, Pierre Halen, Dominique Harmand, Géraldine Letz, Aude Meziani, Fabrice Montebello, Bryan Muller, Jean-Marie Simon, Jacques Walter.

Excusé·e·s : Clotilde Boulanger, Véronique Cnockaert, Jean El Gammal, Didier Francfort, Catherine Lanneau, Françoise Lartillot, Dominique Longrée, Serge M'Boukou, Merveilles Mouloungui-Mouloungui, Stéfano Simiz, Daniel Meyer, Isabelle Vitry.

Représenté : Christian Chelebourg par Clothilde Thouret.

Approbation du compte rendu du 1er avril 2019
Le compte rendu du 11 février 2019 a été approuvé par les membres présents du conseil moins une abstention.

Contrats doctoraux
Isabelle Gaudy-Campbell a fait part des problèmes posés par le calendrier adopté par l'ED au sujet des contrats doctoraux. Cette réserve a été partagée par l'ensemble des membres présents. L'année prochaine, le calendrier sera modifié pour faire en sorte que la pause pédagogique ne dérange pas la transmission des informations.

Est constaté aussi que les dossiers qui sont transmis à l'ED ne portent pas tous la signature des directeurs et directrices d'unités. Pour la prochaine campagne, aucun dossier ne sera accepté s'il n'a pas été préalablement visé par les directeurs et directrices d'unités. À ce sujet, des modifications de la grille permettant aux directeurs et directrices d'examiner les dossiers de leurs candidats seront apportées. Elles permettront une meilleure lisibilité des attentes.

Le bureau a présenté la liste des candidats retenus pour l'audition :

- sur les 6 candidats dont les unités de recherche dépendent du pôle CLCS, un candidat a été écarté car son dossier avait déjà été déposé l'année précédente et aucun changement notable n'avait été apporté à celui-ci**. 5 candidats seront donc auditionnés le lundi 1er juillet sur le site de Nancy à partir de 14h30** ;
- sur les 15 candidats dont les unités de recherche dépendent du pôle Tell, un candidat a renoncé à concourir. **14 candidats seront donc auditionnés le mardi 2 juillet sur le site de Metz à partir de 8h30**.

Un échange et un vote ont suivi ; les deux listes de candidats ont été validées avec une voix d'abstention. Pour rappel, 3 contrats sont alloués par le pôle CLCS ; 7 le sont par le pôle Tell.

Prix de thèse Établissement
Le bureau de l'ED a présenté la façon dont ses membres ont travaillé pour examiner les dossiers déposés dans le cadre du Prix de thèse Établissement. Partant des critères figurant dans la lettre

d'intention de l'Établissement, ils ont confronté leurs appréciations. Tous ont placé deux candidats en tête avec une préférence pour l'un au regard des critères mais en lien aussi avec l'aide à l'édition dont un candidat avait bénéficié lors de la dernière campagne. Ce critère a fait l'objet d'une discussion au sein du conseil qui a abouti à deux propositions :

- lors des prochaines campagnes, Prix de thèse et Aide à la publication seront coordonnés et traités selon la même temporalité ;
- un Prix spécial de thèse Humanités Nouvelles – Fernand Braudel sera attribué à un candidat dont l'excellence est indéniable en même temps que ses recherches sont en phase avec les thématiques de l'ED. Dès cette année, le prix est décerné au candidat classé deuxième sur la liste.

Un vote portant sur trois questions a suivi :

- la première portant sur l'attribution du prix de thèse Etablissement. **Le choix a été validé avec deux absentions** : **c'est Vincent Carlino (Crem) qui représente l'école** ;
- la deuxième portant sur la création du prix spécial de thèse Humanités Nouvelles – Fernand Braudel. **Le projet a été validé avec 1 refus** ;
- la troisième portant sur le choix du lauréat du prix spécial de thèse Humanités Nouvelles – Fernand Braudel. Le choix a été validé avec quatre abstentions : **c'est Yohann Deguin (Ecritures) qui est lauréat de ce prix**.

NB : À noter qu'un même candidat ne pourra pas être lauréat des deux prix.

Règlement intérieur

Chacun des points de la première mouture du règlement intérieur a été discuté. L'ensemble sera présenté lors du prochain conseil en juillet 2019. Plusieurs aspects sont à rédiger : soutenance HDR ; Prix de thèse ; Révision du règlement intérieur. Des points sont à compléter : prérequis (scientifiques, moyens) pour l'entrée en thèse ; les contrats doctoraux ; la préparation de la thèse ; l'aide à la publication.

Dématérialisation

La dématérialisation étant reportée, ce point à l'ordre du jour n'a pas été abordé. En revanche, des échanges ont permis de préciser les modalités d'application du CSI dans les unités.

Prochain conseil

La date du prochain conseil de l'école a été fixée le lundi 8 juillet (site de Metz, à partir de 14h). Il sera suivi d'un échange autour d'un pot amical.

Avant cette date, des membres du conseil seront convié.e.s aux oraux des contrats doctoraux, la composition des jurys variant selon les sources de financement :

- Lundi 27 mai : LUE, site de Nancy (directeur/trice de thèse, direction de l'ED, directeur de l'Unité, directeur/trice de pôles)
- Vendredi 7 juin : LUE, site de Metz (directeur/trice de thèse, direction de l'ED, directeur de l'Unité, directeur/trice de pôles)
- Lundi 1er juillet : contrats doctoraux, pôle CLCS, site de Nancy (après-midi)
- Mardi 2 juillet : contrats doctoraux, pôle Tell, site de Metz (journée)

N'oubliez pas non plus que du 4 au 6 juillet 2019, se tiendra l'Ecole Doctorale Transfrontalière « Logos », à Luxembourg. Le titre de ces journées est : « Innovation et coopération/Innovation und Kooperation »

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu

Lundi 8 juillet 2019

(Site de Metz)

Approbation du compte rendu du 6 mai 2019
Le compte rendu du 6 mai 2019 a été approuvé à l'unanimité.

Informations générales

1- Contrats doctoraux établissement : une discussion s'est engagée sur les règles que le conseil pourrait adopter lors des auditions et qui seront précisées dans un *vade-mecum*. Parmi celles-ci, l'obligation de réserve et d'objectivité de la part des membres du jury mais aussi plusieurs réponses attendues de la part du candidat (*i.e.* calendrier de travail et/ou les relations du doctorant avec l'unité de recherche et l'école doctorale).

2- Contrats Cifre : une première rencontre sera organisée avec un représentant de l'ANRT et des représentants de l'Armée (janvier/février 2020) ; une deuxième est prévue avec des masterants de nos formations. D'ores et déjà, un site peut être une première ressource : https://1000doctorants.hesam.eu/les-offres/consultez-les-offres

Validation des réinscriptions (Campagne CSI/rapports d'étape)
Les unités de recherche ont organisé la plus grande partie des CSI concernant leurs doctorants. Le conseil s'est donc prononcé sur la réinscription des doctorants dont le rapport d'étape et le rapport du comité de suivi ont été remis à l'ED. Néanmoins, quelques principes doivent être rappelés et pris en compte pour les prochains comités :

- un membre au moins du comité doit avoir une relation d'extériorité avec le doctorant ;
- un membre au moins doit être HDR ;
- l'échange doit se faire *de visu*, la présence des deux membres étant requise.

Validation des dossiers de mobilités - Vague 2
Le tableau des demandes de mobilité par les doctorants a été approuvé (vote à l'unanimité).

RECOLTE : Projet d'université d'hiver 2021
Un groupe de travail consacré à la préparation de l'université d'hiver sera mis en place. Pour l'instant, il est composé de Christian Chelebourg, Béatrice Fleury, Dominique Harmand, Jacques Walter.

Règlement intérieur
Après quelques ajustements, le règlement intérieur a été validé (vote à l'unanimité des membres présents). Dès la rentrée, il sera envoyé à l'ensemble des collègues HDR de l'ED et téléchargeable sur le site de l'ED.

Formations 2019-2020

Afin de répondre aux demandes des doctorants (suite au dépouillement d'un questionnaire qui leur avait été adressé), la formation dispensée par l'ED connaîtra quelques changements. Seront proposés :

- des enseignements techniques plus en phase avec les besoins exprimés (feuille de style, PAO, cartographie…)
- des enseignements accordant une part significative à la méthodologie en sciences humaines et sociales
- des conférences sur des sujets en lien avec les priorités de l'école.

Enfin, l'offre de formation pourra intégrer des enseignements dispensés dans des masters de plusieurs secteurs disciplinaires.

Rentrée de l'ED

La date de rentrée de l'école (première semaine du mois de novembre) sera précisément fixée lorsque l'une ou l'autre des deux conférencières pressenties aura donné une réponse sur ses disponibilités :

- Barbara Stiegler, philosophe des sciences
- Barbara Cassin, philosophe et philologue

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu

Lundi 30 septembre 2019

(Site de Metz)

Informations générales

1- Deux contractualisations en cours de réécriture : avec l'ICP ; avec le LHAC. Pour l'ICP, l'ED Humanités Nouvelles – Fernand Braudel ne sera plus la seule ED concernée par les codirections de thèse. Avant que le contrat ne soit signé, les collègues de l'ICP peuvent contacter les directeurs/trices des autres écoles pour solliciter des directeurs/trices pouvant encadrer des doctorant.e.s. Pour le LHAC, il s'agit d'une actualisation des articles pour tenir compte du changement des personnes ainsi que du cadre dans lequel les thèses seront préparées.

2- Informations sur les courriers reçus : LUE ; DREAM. Des relances sont à faire.

3- La convention individuelle de formation a été amendée et validée par le conseil de l'ED.

4- Des propositions concernant la semaine de la recherche seront adressées à l'établissement. Au cours de la semaine du 20 au 25 janvier 2020, l'ED organisera une foire du doctorat qui durera sur une journée et qui sera organisée en deux temps. Elle s'adressera aux masterants qui le souhaitent (une soixantaine environ). Au cours de la première demi-journée, des doctorants viendront présenter aux étudiants de master intéressés les types de contrats dans le cadre desquels ils préparent des thèses : ministère ; LUE ; Cifre ; handicap ; Région ; cotutelle internationale. La deuxième demi-journée sera consacrée à la présentation par des doctorants de leur sujet de recherche. Cette journée formation/recherche se déroulera alternativement sur un site ou l'autre de l'ED (Nancy et Mez).

5- HCERES : à partir de 2020, une réflexion sera conduite sur le périmètre de l'école en relation avec celui de l'école SLTC. Une consultation à ce sujet sera conduite.

Rentrée 2019-2020

Le nombre d'inscriptions et de réinscriptions des doctorant.e.s est plus que satisfaisant. Au 30 septembre, il est de 166 doctorant.e.s inscrit.e.s.

Canevas des formations 2019-2020

Le canevas des formations a été maintenue mais la forme modifiée. Les doctorants présents au conseil ont fait état de plusieurs problèmes :

- ✓ les titres des formations sont peu attractifs. Plusieurs ont donc été modifiés ;
- ✓ les enseignements sont enregistrés tardivement sur Adum. Ce qui conduit des doctorants à choisir des formations proposées dans une autre ED.

Taux d'encadrement

Cette question sera reportée au conseil suivant.

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu

Lundi 2 décembre 2019

14h-17h

(Site de Metz)

Membres présents

Julie d'Andurain, Dominique Harmand, Béatrice Fleury, Isabelle Gaudy-Campbell, Françoise Lartillot, Aude Meziani, Stefano Simiz, Jacques Walter, Emeline Curien.

Informations générales

6- Baisse du budget des ED qui ne sera pas préjudiciable à son fonctionnement. À partir de 2021, le vote du budget se fera en octobre, plus en décembre.

7- Formation à l'encadrement de thèse : peu de candidats se présentent à la formation. Une absence qui peut, de l'avis de plusieurs membres du conseil, pourrait s'expliquer par un choix inadéquat des dates de formations. Ce qui est dommage car la formation est jugée intéressante et utile. L'ED passera donc par les directeurs et directrices d'unités pour que ces derniers et ces dernières sensibilisent les collègues qui préparent des HDR.

8- Une référente handicap à la DRV: Christine Sartori.

9- Les CSI : la date de retour de ceux-ci est avancée au 31 aout 2021. Nous encourageons donc toutes les équipes à revoir leur calendrier et à en informer les doctorants et les HDR.

10- Point sur la formation continue : le conseil exprime de l'inquiétude à ce sujet.

11- DREAM : lancement de l'épisode 4 le 2 décembre. Les unités de recherche sont invitées à encourager les doctorants à présenter des demandes.

Bilan des manifestations

La rentrée des nouveaux doctorants et des nouvelles doctorantes a été une réussite. Une soixantaine de doctorants et doctorantes était présent.e.s ainsi que de nombreux et nombreuses collègues. Le conférencier Marc Lazar a été très apprécié. Seule ombre à cette journée, l'amphithéâtre réservé. Afin d'éviter qu'un problème de cet ordre ne se pose à nouveau l'année prochaine, la conférence sera organisée bien en amont. Anne-Marie Thiesse (*La création des identités nationales : Europe XVIII^{e}-XX^{e} siècle*), directrice de recherche au CNRS, sera contactée pour présenter une conférence en 2020.

En 2020 également, le Prix de thèse de l'ED sera décerné le jour de la rentrée des doctorants de l'ED. C'est le conférencier ou la conférencière invité.e à la journée qui délivrera ce prix. L'ED offrira au docteur ou à la docteure récompensé.e les trois volumes de *L'Identité de la France* de Fernand Braudel (1986).

Bilan des inscriptions
Le 2 décembre 2020, on compte 261 inscriptions. Une cinquantaine d'autre inscription est à prévoir. Ces chiffres montrent une baisse de 30 réinscriptions environ qui correspond à des refus d'inscription qui ont fait suite aux comités de suivi. Pour le conseil de janvier, une analyse précise des motifs de non-réinscription sera fournie. Les données couvriront la période 2016-2020 et permettront de préparer le mi-parcours en vue de l'évaluation HCERES. L'ED souhaite encourager un nombre moins important d'inscriptions en doctorat au profit de la qualité des thèses soutenues.

35 thèses ont été soutenues en 2019 : un chiffre tout à fait satisfaisant qui correspond à celui des années précédentes. En revanche, deux HDR ont été soutenues cette même année. Sur ce point également, un bilan par section de CNU sera fait lors du conseil de janvier. Sur cet aspect aussi, les données recueillies seront utiles pour préparer le contrat.

Un dernier aspect fera l'objet d'une présentation au prochain conseil : les titres des thèses soutenues à l'ED seront étudiés par le biais de la méthode *Nuage de mots*. *Iramuteq. Ce qui permettra de visualiser les thématiques des thèses préparées.*

Semaine de la recherche
En fichier joint, figure la participation de l'ED à la semaine de la recherche du mois de janvier 2020. Pour informer le plus largement possible les masterantes et les masterants, nous écrirons aux directeurs et directrices d'unité pour qu'ils ou elles répercutent l'information auprès des responsables des masters (1 et 2) adossés à leurs équipes. Seront également contacté.e.s les directeurs et directrices d'UFR pour qu'ils et elles diffusent l'information sur leurs listes de diffusion ainsi que les scolarités pour assurer son affichage sur les panneaux prévus à cet effet. Est envisagée aussi la diffusion *via* expression libre.

Serment du docteur
Est présenté le serment qui sera susceptible d'être prononcé à l'issue de la proclamation de l'obtention du grade de docteur. Un avis positif ressort des échanges au sein du conseil.

Taux d'encadrement
Sont présentés en conseil les dossiers de deux candidats à l'inscription en thèse. Du fait du nombre de doctorants déjà inscrits par le directeur potentiel (qui dépasse le nombre de 8 thèses encadrées préconisées par l'ED), le conseil propose :

- d'inscrire ces deux doctorants par mesure dérogatoire,
- de conseiller au collègue concerné de se conformer par la suite aux usages de son unité de recherche, de l'ED Humanités Nouvelles – Fernand Braudel, de l'UL,
- de diminuer progressivement le nombre de thèses qu'il encadre afin de se conformer aux préconisations qui figurent dans le règlement intérieur de l'ED.

Deux autres demandes sont instruites par le conseil. Elles concernent des demandes d'inscription dans le cadre d'un transfert de dossiers. Le conseil a donné un avis négatif à cette demande mais suggère que le directeur co-encadre ces thèses dans leur université d'origine.

Campagne contrat handicap
Une présentation de la campagne relative au contrat handicap est faite. Une candidate et un candidat concerné.e.s par cette disposition sont susceptibles de déposer une demande. L'équipe de recherche dont ils dépendent doit se rapprocher d'eux pour leur expliquer le dispositif et leur demander de déposer une demande de contrat doctoral.

Plaquette ED
Une proposition de plaquette est soumise au conseil par Aude Meziani. Des corrections et compléments seront apportés au document initial.